

SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le premier jour du mois de mai en l'an deux mille douze, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS :
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Gratien Tardif
Michel Cameron

Absents : Jean-Pierre Ducruc
Jean Lafleur

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directeur général et secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 7 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière d'ouverture

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal – Séance extraordinaire du 10 avril 2012
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer et transferts budgétaires
 - Dépôt des rapports financiers au 31 décembre 2011
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Dépôt des rapports financiers au 31 décembre 2011

Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 - arénas et centres de curling

 - Présentation et inscription d'un projet au programme
- 5) Demande d'aide financière
 - La Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière
 - Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix inc. (production d'un livre sur Sainte-Croix)
- 6) Aménagement/urbanisme/développement
 - Comité consultatif d'urbanisme
 - Dépôt du procès-verbal de la séance du 25 avril 2012
 - Demande à la commission de protection du territoire agricole du Québec
 - Dossier M. Noël Roy, lots 3 856 338 et 3 590 716
 - Dossier Association des propriétaires Centre de villégiature Belle-Vue, lot 3 591 485
 - Bien culturel cité « Église de la Fabrique de Sainte-Croix »
 - Travaux de rénovation au bâtiment, lot 3 592 283-P
 - Projet de règlement n° 481-2012 aux fins de modifier le Règlement relatif au plan d'urbanisme n° 387-2007
 - Assemblée publique
 - Adoption
 - Projet de règlement n° 482-2012 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 389-2007
 - Assemblée publique
 - Adoption

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2012

Demande de cession du lot 3 591 990 de la municipalité de Sainte-Croix
- Demande de M. Stéphane Duguay

7) Voirie

Projet de développement résidentiel de la rue Louis-Houde (phase 2)

- Approbation des plans et devis
- Délivrance de la certification d'autorisation par le MDDEP pour le prolongement des services des réseaux d'aqueduc et d'égouts (7311-12-01-28550-31 400909138)

Projet de développement résidentiel lots 3 590 820, 3 592 373 et 3 592 612

- Règlement d'emprunt n° 483-2012 (dépôt du certificat de la tenue du registre conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (LERM))
- Avis de motion (règlement d'acquisition de gré à gré ou par expropriation)

Planification régionale des travaux de voirie locale par les MRC

- Désaccord

Réfection de voirie aux rues Laurier et du Moulin (projet n° 154-07-0839)

- Avis de motion (emprunt pour les honoraires professionnels)

Soumission(s) et octroi de contrat

- Déneigement des voies de circulation (secteur urbain)
- Déneigement des voies de circulation (côte et rue du Bateau longeant le fleuve Saint-Laurent)
- Déneigement des trottoirs
- Déneigement des cours et stationnement
- Rapiéçage mécanique des voies de circulation

Programme de Santé et sécurité au travail (dépôt des procédures et formation)

- Abattage d'arbres, creusement, excavation et tranchée, débroussaillage, cadenassage, espaces clos

8) Loisirs et culture

Centre multifonctionnel de loisir

- Appel d'offres et désignation de responsables en octroi de contrat
- Modification de l'article 6 du règlement d'emprunt n° 478-2012

Projet de relais touristique

- Règlement d'emprunt n° 477-2012 (dépôt du certificat de la tenue du registre conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (LERM))
- Appel d'offres et désignation de responsables en octroi de contrat

Comité du Centre Plein Air Sainte-Croix 2012

- Démission de M. François Legendre, président

Comité de la Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Croix

- Prévisions budgétaires et nominations

Terrain de jeux

- Programmation 2012
- Achats d'équipements (soumissions)

9) Varia

Soumission(s) et octroi de contrat

- Vente de bois de chauffage
- Vente du chalet 64 rue du Bateau, lot 3 591 624 (bâtiment seulement)

Club de Soccer de Sainte-Croix

- Demande d'un représentant municipal

Période de question à la fin de la séance conformément au règlement municipal n° 377-2006

Levée de l'assemblée

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2012

125-2012 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

126-2012 **PROCÈS-VERBAL - SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 AVRIL 2012**

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 10 avril 2012 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

127-2012 **COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES D'AVRIL 2012

SALAIRES BRUTS DU 25 MARS AU 21 AVRIL 2012	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	8 337.00
	L'ADMINISTRATION, PERSONNEL ÉLECTORAL, BRIGADIÈRES, POMPIERS, MACHOIRES DE VIE, VOIRIE, RÉSEAU, URBANISME, CONCIERGERIE, PAT/EXT, & POLYVALENTE	22 983.35
	AVANTAGES SOCIAUX	5 258.02
	SOUS-TOTAL	36 578.37

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) D'AVRIL 2012

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	62 854.77
	TOTAL	99 433.14

COMPTES PAYÉS D'AVRIL 2012 – RATIFICATION

BANQUE NATIONALE DU CANADA		1 434.54	(2)
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	38.59	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-6.51	ESCOMPTE ULTRAMAR
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	52.30	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	54.84	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	176.00	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	85.05	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	48.07	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	48.12	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	96.01	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	52.34	ESSENCE INC.
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	81.38	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	105.00	ESSENCE SAVANA
232001631	DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	61.01	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	-7.98	ESCOMPTE ULTRAMAR
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	80.00	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	83.75	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	123.00	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	107.00	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	80.00	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	76.57	ESSENCE DAKOTA
BELL MOBILITE PAGETTE		306.91	(1)
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	41.66	SERVICE P/R & INC.
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	265.25	SERVICE P/R & INC.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2012

BUROPLUS ST-EX		93.09 (1)	
261000670	URBANISME - PAPETERIES	93.09	FOURNITURES DE BUREAU
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		185.20 (1)	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	185.20	REMISE MARS 2012
CENTRE CULTUREL & SPORTIF DE SAINTE-CROIX		149.00 (1)	
5411200000	BANQUE - COMPTE GENERAL 2-20	149.00	CRÉDIT NATIONAL VACUUM (FAIT AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ AU LIEU DU CENTRE SPORTIF)
COMMISSION DE LA SANTE ET DE		179.85 (1)	
219000499	AUTRES FRAIS - ADM. GENERALE	179.85	COTISATION & AJUSTEMENT
CONVAL QUEBEC		576.12 (1)	
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	576.12	VANNE DOSEUR POLYMÈRE
CWA MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ		1 073.87 (1)	
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	1 073.87	RÉPARER VANNES DE CONTRÔLE, POMPE DE PUIITS #1 & RÉSEAU
EXCAVATION ALAIN LEMAY INC.		12 455.68 (1)	
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	6 291.72	DÉNEIGEMENT TROTTOIRS
233003443	NEIGE - COTE ET RUE DU BATEAU	6 163.96	DÉNEIGEMENT CÔTE & RUE DU BATEAU
EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.		13 908.98 (1)	
270120443	ENLEV. NEIGE - HOTEL DE VILLE	573.16	DÉNEIGEMENT COURS
222000443	ENLEVEMENT NEIGE - P. INCENDIE	95.43	DÉNEIGEMENT COURS
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	12 969.91	DÉNEIGEMENT S/URBAIN
259000443	ENLEVEMENT NEIGE-CHALET SPORTS	270.48	DÉNEIGEMENT COURS
FINANCIERE BANQUE NATIONALE IN		11 305.83 (1)	
292138840	RÉF. RUE LEGENDRE 440-2010	1 677.25	INTÉRÊTS RÉGL. 440-2010
292141840	RÉF. RUE BIRON - 439-2010	4 641.25	INTÉRÊTS RÉGL. 439-2010
292139840	PARC J.G. FOURNIER 437-2010	2 072.75	INTÉRÊTS RÉGL. 437-2010
292137840	PROL. LECLERC/AQUEDUC 435-2010	2 914.58	INTÉRÊTS RÉGL. 435-2010
GROUPE CASTONGUAY INC.		740.33 (1)	
234050521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	89.54	SERVICE MARS 2012
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	650.79	SERVICE MARS 2012
HYDRO-QUEBEC		4 882.14 (2)	
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 160.56	SERVICE MARS 2012
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894	134.50	SERVICE MARS 2012
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 049.36	SERVICE MARS 2012
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	1 537.72	SERVICE MARS 2012
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		13 567.02 (1)	
233050443	NEIGE - CONTRAT RURAL	13 567.02	DÉNEIGEMENT S/RURAL
LES PTITS MOTEURS ENR.		184.20 (1)	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	184.20	ENTRETIEN VTT HONDA
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		621.03 (1)	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	266.86	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	84.89	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	-7.34	CRÉDIT ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	227.43	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	49.19	ACHATS VOLUMES
M.R.C. DE LOTBINIERE		6 091.75 (1)	
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	6 091.75	QUOTE-PART ÉVALUATION
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		10 709.41 (1)	
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	623.08	REMISE MARS 2012
5513825000	RQAP A PAYER	851.40	REMISE MARS 2012
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	1 753.02	REMISE MARS 2012
5513850000	R.R.Q. A PAYER	3 089.36	REMISE MARS 2012
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	4 392.55	REMISE MARS 2012
MINISTRE DES FINANCES		54.49 (1)	
213000322	FRAIS DE MESSAGERIES	8.50	FRAIS TRANSPORT
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	45.99	DRAPEAU DU QUÉBEC
PHARMACIE STE-CROIX INC.		21.82 (1)	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	21.82	ACCESSOIRES TROUSSE D'URGENCE
PITNEYWORKS		27.64 (1)	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	27.64	RECHARGE TIMBRES
POSTES CANADA		318.06 (1)	
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	39.75	AVIS MUNICIPAL NO 157
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	106.03	AVIS MUNICIPAL NO 157
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	13.25	AVIS MUNICIPAL NO 157
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	159.03	AVIS MUNICIPAL NO 156
PRÉVENTION FORMATION SST		224.20 (1)	
232000341	PUBL. INFOR. -JOURNAUX, AVIS P	224.20	DVD SÉCURITÉ CHANTIERS DE CONSTRUCTION
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		317.34 (1)	
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	27.45	PEINTURE & ROULEAU
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	50.04	RÉSÉROIR, AMP OULE & HUILE À CHAÎNE
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	105.54	RUBANS & CORDON DE RALLONGE
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	134.31	PIÈCES & ACCESSOIRES
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		4 477.53 (1)	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	959.11	REMISE MARS 2012
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	3 518.42	REMISE MARS 2012

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2012

SANCOVAC 2000 INC.		805.80	(1)
241400445	GESTION BOUES - DEGRILLEUR	506.86	POMPER DÉGRILLEUR
241500445	GESTION BOUES - ST. POMPAGE	298.94	POMPER STATION DE POMPAGE
SOCIÉTÉ NATIONALE CHIMIQUE		129.00	(1)
241500445	GESTION BOUES - ST. POMPAGE	129.00	DÉGRAISSEUR
TELU COMMUNICATIONS INC.		769.03	(1)
261000331	TELEPHONE-URBANISME	84.45	SERVICE AVRIL 2012
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	72.23	SERVICE AVRIL 2012
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	211.13	SERVICE AVRIL 2012
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	265.51	SERVICE AVRIL 2012
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	63.34	SERVICE AVRIL 2012
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	63.34	SERVICE AVRIL 2012
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	4.76	SERVICE AVRIL 2012
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	0.43	SERVICE AVRIL 2012
261000331	TELEPHONE-URBANISME	3.84	SERVICE AVRIL 2012
VIDÉOTRON LTÉE		114.92	(1)
261000331	TELEPHONE-URBANISME	38.31	SERVICE MAI 2012
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	38.31	SERVICE MAI 2012
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	38.30	SERVICE MAI 2012
		Total :	85 724.78

COMPTES À PAYER D'AVRIL 2012

ALAIN LECLERC & KARINE BROUSSEAU		100.00	(1)
551360000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	100.00	REMB. DÉPÔT DE GARANTIE
APSAM		191.79	(1)
232000454	FORMATION ET PERFECT. - VOIRIE	191.79	FORMATION ESPACES CLOS
BANQUE NATIONALE DU CANADA		241.17	(6)
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	57.59	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	61.01	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	22.32	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	48.51	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	52.95	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-1.21	ESCOMPTE ULTRAMAR
BEN-MAR CONSTRUCTION		100.00	(1)
551360000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	100.00	REMB. DÉPÔT DE GARANTIE
BUROPLUS ST-EX		223.50	(4)
232000670	PAPETERIE- FOUR., IMP - LIVRES	90.81	FOURNITURES DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	37.43	FOURNITURES DE BUREAU
261000670	URBANISME - PAPETERIES	42.53	FOURNITURES DE BUREAU
232000670	PAPETERIE- FOUR., IMP - LIVRES	40.23	FOURNITURES DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	12.50	FOURNITURES DE BUREAU
CHAMBRE DE COMMERCE DE LOTBINIÈRE		50.00	(1)
211000310	DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	50.00	SOIRÉE D'INFORMATION GAZ DE SCHISTE
COLLOQUE 2012-FONDATION RUES PRINCIPALES		260.00	(1)
261000454	FORMATION URBANISME	260.00	COLLOQUE 2012
CONSTRUCTION C.J. PICARD INC.		200.00	(2)
551360000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	100.00	REMB. DÉPÔT DE GARANTIE
551360000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	100.00	REMB. DÉPÔT DE GARANTIE
CONSTRUCTION J-C 7 INC.		100.00	(1)
551360000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	100.00	REMB. DÉPÔT DE GARANTIE
CONSTRUCTION OMNI MJD INC.		100.00	(1)
551360000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	100.00	REMB. DÉPÔT DE GARANTIE
CORPORATION SUN MÉDIA		227.65	(1)
232000341	PUBL. INFOR. -JOURNAUX, AVIS P	227.65	APPEL D'OFFRES DÉNEIGEMENT
DELL CANADA INC		198.88	(1)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	198.88	CARTOUCHE D'ENCRE
DENEIGEMENT LAURIER 1996 S.E.N.C.		206.96	(1)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	206.96	LOCATION NIVELEUSE RANGS
DICOM EXPRESS		17.73	(1)
241200322	FRET, MESSAGERIE - USINE D'EAU	17.73	TRANSPORT
DUBUC FRANCE		38.91	(1)
213000454	FORMATION & PERFECTION - ADM	38.91	FRAIS DÉPLACEMENT (FORMATION SECOURISME)
EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.		14 474.02	(1)
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	14 474.02	AJOUT DÉNEIGEMENT (PROLONGEMENT DES RUES)
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		12.00	(1)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	12.00	AVIS MUTATION

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2012

GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		14 788.85 (1)
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	9 846.63 SERVICE MARS 2012
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	4 942.22 SERVICE MARS 2012
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.		1 578.89 (3)
261000341	PUBLICITE & INFO. - URBANISME	117.84 AVIS NO 67
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	39.28 AVIS NO 67
213000349	BULLETIN D'INFORMATION	314.28 AVIS NO 67
261000341	PUBLICITE & INFO. - URBANISME	478.55 AVIS NO 69
213000349	BULLETIN D'INFORMATION	159.56 AVIS NO 69
270291341	PUBLICITÉ- ASS. (ALCS) OBNL	469.38 AVIS NO 60
JOHN MEUNIER INC.		230.11 (1)
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	230.11 RÉACTIF POUR ANALYSE
KOLÉO STUDIO MULTIMÉDIA		68.99 (1)
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	68.99 AFFICHE C/FAMILLES
LAURENTIDE RE/SOURCES INC.		20.28 (1)
245211446	RECUPERATION - PNEUS, PEINTURE	20.28 COLLECTE PEINTURE
LE RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPALE		287.44 (1)
219000494	COTISATION & ABONNEMENT - ADM.	287.44 ABONNEMENT ANNUEL
LES COMPTEURS LECOMTE LTÉE		796.21 (1)
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	398.11 VÉRIFICATIONS PRÉCISION COMPTEURS (ÉCONOMIE D'EAU)
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	398.10 VÉRIFICATIONS PRÉCISION COMPTEURS (ÉCONOMIE D'EAU)
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		1 163.68 (6)
233002443	EPANDAGE - ABRASIFS S/URBAIN	195.45 ABRASIFS
259000443	ENLEVEMENT NEIGE-CHALET SPORTS	76.17 SEL
270120443	ENLEV. NEIGE - HOTEL DE VILLE	76.17 SEL
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	321.50 LOCATION CAMION BRISAQUEDUC RUE LAURIER
259000443	ENLEVEMENT NEIGE-CHALET SPORTS	45.99 ABRASIFS
270120443	ENLEV. NEIGE - HOTEL DE VILLE	45.99 ABRASIFS
233002443	EPANDAGE - ABRASIFS S/URBAIN	97.73 ABRASIFS
232060521	ENTR. /FOSSÉS & ACCOT. - RURAL	225.35 LOCATION PELLE TRAVAUX FOSSÉRANG ST-CHARLES
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS	79.33 LOCATION CHARGEUSE ÉGOUT 81RUE LEGENDRE
LES ENTREPRISES ROULI-BAC		241.45 (1)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	241.45 PORTE DE POUBELLE (FACE DÉPANNÉUR STE-CROIX)
LES ENTREPRISES TREMA INC.		6 237.39 (1)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	6 237.39 BALAYAGE DES RUES
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		496.69 (1)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	496.69 BRIS ENTRÉE D'EAU (RÉSERVOIR ST-ÉDOUARD)
LUC CASTONGUAY		53.00 (1)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	53.00 OPÉRER NIVELEUSE (RUES LECLERC & AQUELUC)
M.R.C. DE LOTBINIERE		9 675.44 (1)
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	9 675.44 QUOTE-PART ENFOUISSEMENT
MARIE-PAULE DAIGLE		1 447.22 (1)
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS	1 447.22 RÉCLAMATION REFOULEMENT D'ÉGOUT
MÉCANIQUE CHEZ DAN (2006) INC.		1 277.60 (1)
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	1 277.60 BOITIER DIRECTION, POMPE À EAU & ALIGNEMENT SAVANA
MÉTALLURGIE LAURIER INC.		197.76 (1)
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	197.76 SOUDURE VALVE (ÉCONOMIE EAU POTABLE)
MYLÈNE MURRAY		127.30 (1)
261000310	FRAIS DEPLACEMENT - URBANISME	127.30 FRAIS DÉPLACEMENT FÉV. À AVRIL 2012
PETITE CAISSE		50.11 (2)
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	19.55 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	30.56 RENFLOUEMENT P PETITE CAISSE
PLOMBERIE STE-CROIX INC.		42.79 (2)
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	2.60 INJECTION DE CHLORE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	40.19 BRIS ENTRÉE D'EAU
PREVIMED INC.		44.75 (1)
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	44.75 REMPLISSAGE OXYGÈNE
REAL HUOT INC.		421.56 (1)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	421.56 ADAPTEURS POUR BORNES-FONTAINES
SIEMENS CANADA LIMITÉE		801.21 (1)
241301521	ENT. & REP.- S/POMP. STE-CROIX	172.58 ENSEMBLE POMPE DOSEUSE
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	628.63 ENSEMBLE POMPE DOSEUSE
SIGNALISATION LEVIS INC.		416.85 (2)
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	182.24 PÔTEAUX, MANCHONS & MANTEAUX
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	112.45 SALOPETTES & MANTEAUX
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	122.16 IMPERMÉABLES

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2012

FRAIS DE FINANCEMENT D'AVRIL 2012

FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	
	TOTAL	16 230.06

COMPTES PAYÉS D'AVRIL 2012 – RATIFICATION

CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	245.21	¶(1)	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	245.21		REMISE MARS 2012
FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	384.00	¶(1)	
5513881000 FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	384.00		REMISE MARS 2012
HYDRO-QUEBEC	3 447.41	¶(1)	
270180681 ELECTRICITE - ARENA 748754	3 447.41		SERVICE MARS 2012
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	7 636.52	¶(2)	
270125494 ASSOCIATIONS & ABONNEMENTS	32.00		DÉCLARATION ANNUELLE
5513390000 T.V.Q. A PAYER	9 862.24		REMISE TPS-TVQ JANV. À MARS 2012
5513290000 T.P.S. A PAYER (FEDERAL)	4 943.51		REMISE TPS-TVQ JANV. À MARS 2012
5413995000 C.T.I. A RECEVOIR (T.P.S.)	-2 395.19		REMISE TPS-TVQ JANV. À MARS 2012
5413996000 R.T.I. A RECEVOIR (T.V.Q.)	-4 806.04		REMISE TPS-TVQ JANV. À MARS 2012
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	4 268.27	¶(1)	
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	505.83		REMISE MARS 2012
5513850000 R.R.Q. A PAYER	1 532.54		REMISE MARS 2012
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	1 687.26		REMISE MARS 2012
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	296.21		REMISE MARS 2012
5513820000 RQAP A PAYER	246.43		REMISE MARS 2012
NATIONAL VACUUM INC.	-149.00	¶(1)	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	-149.00		CRÉDIT NETTOYAGE FOSSES (3)
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC	68.31	¶(1)	
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	53.37		PILE & VENTILATEUR
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	14.94		INTERRUPTEUR LUMIÈRE
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	1 910.99	¶(1)	
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	648.19		REMISE MARS 2012
5513815000 IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	1 262.80		REMISE MARS 2012
SAPUTO PRODUITS LAITIERS CANADA S.E.N.C.	43.76	¶(1)	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	43.76		ACHATS RESTAURANT
TELUS COMMUNICATIONS INC.	319.81	¶(1)	
270125331 TELEPHONE	319.81		SERVICE AVRIL 2012
Total : 18 175.28			

COMPTES À PAYER D'AVRIL 2012

CIMCO REFRIGERATION	478.30	¶(1)	
270160521 ENTR. & REPAR. - REFRIGERATION	478.30		FERMETURE SYSTÈME RÉFRIGÉRATION
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.	45.98	¶(1)	
270175443 ENLÈVEMENT NEIGE EXTÉRIEURE	45.98		ABRASIFS
M.G. SERVICE ENR.	2 047.33	¶(3)	
270165525 ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	590.68		ENTRETIEN SURFACEUSE (MAIN D'ŒUVRE & TRANSPORT)
270165525 ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	830.83		ENTRETIEN SURFACEUSE (ACCÉLÉRATEUR & CONTACTEUR)
270165525 ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	625.82		ENTRETIEN SURFACEUSE (AFFÛTAGE, CONTRÔLEUR & CONTACTEUR)
MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX	246.63	¶(1)	
270175446 ENLEVEMENT DES ORDURES	246.63		ORDURES AVRIL 2012
Total : 2 818,24			

130-2012

DÉPÔT DES RAPPORTS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011

M. Michel Routhier commente les états financiers.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé au 31 décembre 2011 démontrant une participation municipale au déficit de 100 195 \$, tels que préparés par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas & Lanouette, c.a..

PROGRAMME DE SOUTIEN POUR LE REMPLACEMENT OU LA MODIFICATION DES SYSTÈMES DE RÉFRIGÉRATION FONCTIONNANT AUX GAZ R-12 OU R-22 – ARÉNAS ET CENTRES DE CURLING

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2012

131-2012

PRÉSENTATION ET INSCRIPTION D'UN PROJET AU PROGRAMME

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix autorise la présentation du projet de « conversion du système de réfrigération du Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. » au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 – arénas et centres de curling;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix désigne monsieur Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'inscrire le projet de la municipalité audit programme du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

132-2012

LA FONDATION DU DOMAINE JOLY-DE-LOTBINIÈRE

Madame Hélène Leclerc, représentante pour cet organisme, est présente à cette assemblée;

ATTENDU la demande de la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière concernant la campagne annuelle de financement;

ATTENDU QUE les soutiens financiers sont essentiels à la survie de la fondation et que ceux-ci serviront entre autres à réaliser des projets spéciaux en éducation, en horticulture et en conservation;

ATTENDU QUE l'organisme demande à la municipalité une aide financière nécessaire afin d'assurer la continuité de ses actions en conservation, en éducation et en mise en valeur;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de verser à la Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière une somme de 1 000 \$ afin d'assurer la survie de la fondation.

133-2012

ASSOCIATION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE DE SAINTE-CROIX INC. (PRODUCTION D'UN LIVRE SUR SAINTE-CROIX)

ATTENDU QUE l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix est un organisme à but non lucratif lequel a été créé d'origine selon la volonté de la municipalité de Sainte-Croix;

ATTENDU QUE la Loi sur les compétences municipales nous permet de fournir une aide financière à un tel organisme dans la poursuite de ses objectifs de loisirs et de culture;

ATTENDU QUE l'Association a besoin d'une participation financière afin de produire un livre de la municipalité de Sainte-Croix;

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de verser à l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix une somme de 8 830,08 \$ à titre de participation financière à la production dudit livre correspondant à la facture de WEB Memorial Québec datée du 02 avril 2012.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 AVRIL 2012

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance régulière du 25 avril 2012.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2012

**DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE
AGRICOLE DU QUÉBEC**

134-2012

DOSSIER M. NOËL ROY, LOTS 3 856 338 ET 3 590 716

ATTENDU QUE le demandeur souhaite l'aliénation et le lotissement des lots n^{os} 3 856 338 et 3 590 716;

ATTENDU QUE la demande est conforme à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'appuyer cette demande;

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'appuyer la demande de M. Noël Roy auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

135-2012

**DOSSIER ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES CENTRE DE
VILLÉGIATURE BELLE-VUE, LOT 3 591 485**

ATTENDU QUE le demandeur souhaite l'aliénation et le lotissement du lot n^o 3 591 485;

ATTENDU QUE la demande est conforme à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'appuyer cette demande;

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'appuyer la demande de l'Association des propriétaires Centre de villégiature Belle-Vue auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

**BIEN CULTUREL CITÉ « ÉGLISE DE LA FABRIQUE DE SAINTE-
CROIX »**

136-2012

TRAVAUX DE RÉNOVATION AU BÂTIMENT, LOT 3 592 283-P

ATTENDU le Règlement numéro 430-2009 concernant la citation de l'Église de Sainte-Croix à titre de monument historique cité;

ATTENDU QUE l'article 2 concernant les effets de la citation exige d'obtenir l'autorisation du conseil municipal lorsque quiconque altère, restaure, répare ou modifie de façons quelconques ledit monument historique quant à l'apparence extérieure;

ATTENDU QUE les travaux consistent à la réfection des fenêtres et portes en façade nord et à la restauration de la maçonnerie, lesquels n'altéreront pas l'aspect extérieur du bâtiment;

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'autoriser la demande de permis numéro 89-12 mentionnée au préambule.

**PROJET DE RÈGLEMENT N^o 481-2012 AUX FINS DE MODIFIER LE
RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME N^o 387-2007**

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Assemblée publique tenue par le Maire sur le projet de règlement numéro 481-2012. Le Maire explique le projet.

137-2012

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement relatif au plan d'urbanisme portant le numéro 387-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2012

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 387-2007 de façon à :

- Agrandir la zone de grande affectation RA-3 à même la zone M-1;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le 03^e jour du mois d'avril 2012, le projet de règlement numéro 481-2012 portant sur les mêmes sujets et qu'aucune disposition n'est susceptible d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 03^e jour du mois d'avril 2012 relativement à ce règlement;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le premier jour du mois de mai 2012 sur le projet de règlement numéro 481-2012 portant sur les sujets mentionnés en titre;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à la lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Cameron

APPUYÉ PAR : Berchmans Dancause

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 481-2012 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le règlement numéro 481-2012 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 481-2012 entrera en vigueur conformément à la loi.

PROJET DE RÈGLEMENT N^o 482-2012 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N^o 389-2007

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Assemblée publique tenue par le Maire sur le projet de règlement numéro 482-2012. Le Maire explique le projet.

138-2012

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 389-2007 de façon à :

- Agrandir la zone municipale 05-H à même la zone 04-CH;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le troisième jour du mois d'avril 2012, le projet de règlement numéro 482-2012 visant à agrandir la zone municipale 05-H à même la zone 04-CH, et qu'aucune disposition n'est susceptible d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le troisième jour du mois d'avril 2012 relativement à ce règlement;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le premier jour de mai 2012 sur le projet de règlement numéro 482-2012 portant sur les sujets mentionnés en titre;

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à la lecture;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2012

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Cameron

APPUYÉ PAR : Michel Routhier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL
PORTANT LE NUMÉRO 482-2012 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME
SUIT :

QUE le règlement numéro 482-2012 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 482-2012 entrera en vigueur conformément à la loi.

**DEMANDE DE CESSIION DU LOT 3 591 990 DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-CROIX**

139-2012

DEMANDE DE M. STÉPHANE DUGUAY

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix possède le terrain du lot
n° 3 591 990 de la rue Auger;

ATTENDU la demande de M. Stéphane Duguay datée du 20 avril 2012 à l'effet de
prendre possession dudit lot;

ATTENDU QUE l'acheteur s'engage à payer les frais d'arpentage et des actes nota-
riés;

ATTENDU QUE cet immeuble est évalué à 2 200 \$ à la valeur du rôle d'évaluation
actuel et au prix du marché de juillet 2009;

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu
unanimentement d'accepter de vendre le lot n° 3 591 990 au prix de 2 500 \$, à la valeur actuali-
sée, en sus de toutes taxes si applicables.

QUE Jacques Gauthier, maire, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-
trésorier, sont autorisés à signer le contrat de vente.

VOIRIE

**PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DE LA RUE LOUIS-
HOUDE (PHASE 2)**

140-2012

APPROBATION DES PLANS ET DEVIS

ATTENDU QU'une entente est intervenue entre la municipalité et le promoteur C.J.
Picard inc. pour le projet de développement résidentiel de la rue Louis-Houde (phase 2);

ATTENDU QUE suite à la réception des plans et devis numéro 609499 révision 00
datés du 09 mars 2012 et préparés par SNC-Lavalin inc., le conseil municipal doit en faire
l'étude et donner son approbation au projet;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu una-
nimement d'approuver lesdits plans et devis.

DE mandater la firme SNC-Lavalin inc. à représenter le promoteur auprès du minis-
tère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour l'obtention d'un certi-
ficat d'autorisation et de tout autre ministère pour autres autorisations si requises.

QUE le promoteur transmettra au ministère du Développement durable, de
l'Environnement et des Parcs, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée
par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2012

141-2012

**DÉLIVRANCE DE LA CERTIFICATION D'AUTORISATION PAR LE MDDEP
POUR LE PROLONGEMENT DES SERVICES DES RÉSEAUX D'AQUEDUC
ET D'ÉGOUTS (7311-12-01-28550-31 400909138)**

ATTENDU QU'il est requis de prolonger les services des réseaux d'aqueduc et d'égouts pour le projet de développement résidentiel de la rue Louis-Houde par le promoteur C.J. Picard inc.;

ATTENDU QU'une entente est intervenue entre les parties pour ce prolongement et que le promoteur aura l'obligation de céder toutes les infrastructures à la municipalité après construction;

ATTENDU QU'il est requis par le promoteur d'obtenir un certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP);

ATTENDU QUE promoteur transmettra à ce ministère, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur que ceux-ci sont conformes avec l'autorisation accordée;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'informer le MDDEP que la municipalité de Sainte-Croix ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation nécessaire à ces travaux.

**PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL LOTS 3 590 820, 3 592 373 ET
3 592 612**

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT N^o 483-2012 (DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA
TENUE DU REGISTRE CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES ÉLECTIONS
ET RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS (LERM))**

Dépôt du certificat par le directeur général et secrétaire-trésorier.
Tenue du registre : le 18 avril 2012 de 9 : 00 à 19 : 00 heures.
Signature(s) au registre : 1

**AVIS DE MOTION (RÈGLEMENT D'ACQUISITION DE GRÉ À GRÉ OU PAR
EXPROPRIATION)**

Avis de motion est donné par Michel Routhier que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera un règlement autorisant l'acquisition d'immeubles de gré à gré ou par voie d'expropriation pour une parcelle des lots suivants : 3 590 820, 3 590 821, 3 592 372, 3 592 612 et 4 807 515 ainsi que le lot 3 592 373.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

**PLANIFICATION RÉGIONALE DES TRAVAUX DE VOIRIE LOCALE PAR
LES MRC**

142-2012

DÉSACCORD

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec lors de l'adoption de son budget 2012/2013 a prévu qu'en 2012 il allait confier aux MRC la planification des travaux de voirie locale;

ATTENDU QUE le gouvernement a pris cette décision sans consulter les municipalités locales;

ATTENDU QUE le gouvernement a lancé cette nouvelle sans produire un document complet sur ce nouveau programme et sur les conditions de fonctionnement pour permettre aux élus municipaux d'apprécier ce geste et d'évaluer la pertinence de cette planification régionale;

ATTENDU QUE le gouvernement avait déjà annoncé qu'il considérait les municipalités locales comme des partenaires dans le développement du Québec;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2012

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'exprimer au gouvernement du Québec notre désaccord sur la façon cavalière qu'il lance ce projet de planification sans consultation des municipalités locales.

c.c. : La députée de Lotbinière, Mme Sylvie Roy

MRC de Lotbinière

RÉFECTION DE VOIRIE AUX RUES LAURIER ET DU MOULIN (PROJET N^o 154-07-0839)

AVIS DE MOTION (EMPRUNT POUR LES HONORAIRES PROFESSIONNELS)

Avis de motion est donné par Michel Routhier, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera un projet de règlement d'emprunt décrétant l'engagement de professionnels au projet de réfection de voirie aux rues Laurier et du Moulin, n^o 154-07-0839 pour autoriser un emprunt de ± 80 000 \$ pour en acquitter le coût.

Demande de dispense de lecture est faite pour ce règlement, tous ayant reçu copie dudit projet de règlement.

SOUSSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

143-2012

DÉNEIGEMENT DES VOIES DE CIRCULATION (SECTEUR URBAIN)

Cinq (5) soumissions reçues :

	<u>OPTION</u>		
	1 an	3 ans	5 ans
➤ Les Entreprises J-R Auger	69 000 \$	210 000 \$	355 000 \$
➤ Les Entreprises J.F. Blanchet inc.	72 000 \$	210 000 \$	356 000 \$
➤ EPLF enr.	N/A	214 353 \$	370 446 \$
➤ Les Excavations Ste-Croix inc.	77 000 \$	225 000 \$	379 000 \$
➤ Ferme Roger Lambert et fils senc	79 567 \$	249 579 \$	436 963 \$

Les prix indiqués excluent toutes taxes.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Les Entreprises J-R Auger pour le prix de 355 000 \$, taxes en sus, pour une période de cinq (5) ans.

Que Jacques Gauthier, maire, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

144-2012

DÉNEIGEMENT DES VOIES DE CIRCULATION (CÔTE ET RUE DU BATEAU LONGEANT LE FLEUVE SAINT-LAURENT)

Trois (3) soumissions reçues :

	<u>OPTION</u>		
	1 an	3 ans	5 ans
➤ EPLF enr.	N/A	82 421 \$	142 441 \$
➤ Les Entreprises J-R Auger	32 000 \$	100 000 \$	171 000 \$
➤ Les Entreprises J.F. Blanchet inc.	37 000 \$	110 000 \$	186 000 \$

Les prix indiqués excluent toutes taxes.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2012

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à EPLF enr. pour le prix de 142 441 \$, taxes en sus, pour une période de cinq (5) ans.

Que Jacques Gauthier, maire, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

145-2012

DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Cinq (5) soumissions reçues :

	<u>OPTION</u>		
	1 an	3 ans	5 ans
➤ EPLF enr.	N/A \$	79 836 \$	137 972 \$
➤ Les Entreprises J.F. Blanchet inc.	28 000 \$	90 150 \$	155 050 \$
➤ Ferme Roger Lambert et fils senc	31 700 \$	99 896 \$	174 996 \$
➤ Les Entreprises J-R Auger	33 000 \$	102 000 \$	174 000 \$
➤ Les Excavations Ste-Croix inc.	42 500 \$	121 500 \$	205 500 \$

Les prix indiqués excluent toutes taxes.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à EPLF enr. pour le prix de 137 972 \$, taxes en sus, pour une période de cinq (5) ans.

Que Jacques Gauthier, maire, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

146-2012

DÉNEIGEMENT DES COURS ET STATIONNEMENT

Trois (3) soumissions reçues :

	<u>OPTION</u>		
	1 an	3 ans	5 ans
➤ Déneigement Roger Lambert inc.	3 700 \$	11 500 \$	21 000 \$
➤ Excavation Réjean Lemay inc.	4 750 \$	14 686 \$	20 028 \$
➤ Les Entreprises J.F. Blanchet inc.	5 800 \$	18 450 \$	32 500 \$

Les prix indiqués excluent toutes taxes.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Excavation Réjean Lemay inc. pour le prix de 20 028 \$, taxes en sus, pour une période de cinq (5) ans.

Que Jacques Gauthier, maire, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

147-2012

RAPIÉCAGE MÉCANIQUE DES VOIES DE CIRCULATION

Trois (3) soumissions reçues :

➤ Pavage Lagaçé et Frères inc.	59 454,04 \$
➤ Les Entreprises Lévisiennes inc.	60 710,83 \$
➤ Ray-Car, Division de Sintra inc.	78 664,75 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2012

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Pavage Lagaçé et Frères inc. pour le prix de 59 454,04 \$, taxes incluses.

Que Jacques Gauthier, maire, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (DÉPÔT DES PROCÉDURES ET FORMATION)

ABATTAGE D'ARBES, CREUSEMENT, EXCAVATION ET TRANCHÉE, DÉBROUSSAILLAGE, CADENASSAGE, ESPACES CLOS

Dépôt des procédures et formation par le directeur général et secrétaire-trésorier.

LOISIRS ET CULTURE

CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE LOISIR

148-2012

APPEL D'OFFRES ET DÉSIGNATION DE RESPONSABLES EN OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QU'il est requis de procéder à l'appel d'offres pour la construction d'un centre multifonctionnel de loisir;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de nommer et d'autoriser Mme Monique Brunet, architecte, M. Stéphane Milot, directeur des travaux publics, et M. Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, à procéder à l'appel d'offres et fournir l'information requise quant aux projets, conformément à notre politique de gestion contractuelle.

149-2012

MODIFICATION DE L'ARTICLE 6 DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 478-2012

ATTENDU les articles 453 et 488 du Code municipal du Québec;

ATTENDU QU'il est requis de modifier l'article 6 du règlement d'emprunt n° 478-2012 concernant la construction d'un centre multifonctionnel de loisir ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés;

ATTENDU QUE ledit règlement a été adopté par la résolution n° 112-2012 lors de la séance ordinaire du conseil du 03 avril 2012;

ATTENDU QUE l'approbation des personnes habiles à voter est prévue le 16 mai 2012;

ATTENDU QUE le libellé dudit article 6 du règlement devra se lire comme suit :
« L'emprunt sera remboursé en 25 ans. ».

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la modification telle que proposée.

PROJET DE RELAIS TOURISTIQUE

RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 477-2012 (DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA TENUE DU REGISTRE CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS (LERM))

Dépôt du certificat par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Tenue du registre : le 11 avril 2012 de 9 : 00 à 19 : 00 heures.

Signature(s) au registre : 0

150-2012

APPEL D'OFFRES ET DÉSIGNATION DE RESPONSABLES EN OCTROI DE CONTRAT

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2012

ATTENDU QUE la présente résolution remplace la résolution numéro 059-2011;

ATTENDU QU'il est requis de procéder à l'appel d'offres pour la construction d'un relais touristique et tenant compte des modifications apportées;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de nommer et d'autoriser M. André Nadeau de Option Aménagement, architectes paysagistes, M. Stéphane Milot, directeur des travaux publics, et M. Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, à procéder à l'appel d'offres et fournir l'information requise quant au projet, conformément à notre politique de gestion contractuelle.

COMITÉ DU CENTRE PLEIN AIR SAINTE-CROIX 2012

151-2012

DÉMISSION DE M. FRANÇOIS LEGENDRE, PRÉSIDENT

M. Jacques Gauthier annonce la démission de M. François Legendre.

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la démission de monsieur François Legendre à titre de président et de membre du comité Centre Plein Air Sainte-Croix, à compter du 28 mars 2012, et de lui transmettre nos sincères remerciements pour son dévouement et le travail accompli tout au cours de ces années.

COMITÉ DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE DE SAINTE-CROIX

152-2012

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET NOMINATIONS

Dépôt par le comité organisateur des prévisions budgétaires des activités de la Saint-Jean-Baptiste 2012.

COMITÉ ORGANISATEUR

Recettes :	5 520,80 \$
Dépenses :	9 520,80 \$
Déficit prévu :	4 000,00 \$

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter les prévisions budgétaires telles que présentées pour un déficit prévu de 4 000,00 \$ du comité organisateur, lequel sera résorbé par la municipalité jusqu'à concurrence de 5 000,00 \$.

QUE la municipalité agisse en partenariat avec le comité organisateur, lequel devra nous produire la programmation et un bilan complet à la fin des activités.

Fonds de roulement municipal 2011 : 803.50 \$

COMITÉ ORGANISATEUR

- Mme Nathalie Beaulieu, présidente
- M. André Lemay, vice-président
- M. Richard Bédard
- Mme Nadia Croteau
- M. Louis Laliberté
- Mme Carole Lauzé
- Mme Lucile Noël Gauthier, collaboration spéciale Entraide Ste-Croix
- M. Jacques Marion, collaboration spéciale
- Collaboration des pompiers (sécurité sur le terrain, pour les feux d'artifices et de joie)

QUE Mme Nathalie Beaulieu, présidente, soit autorisée à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2012.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2012

TERRAIN DE JEUX

153-2012

PROGRAMMATION 2012

ATTENDU la tenue d'un terrain de jeux pour la saison estivale 2012 dont les activités seront organisées dans les installations municipales;

ATTENDU QUE le coût des inscriptions est fixé à 150,00 \$ par enfant;

ATTENDU QUE les activités seront offertes du 26 juin au 10 août et qu'un service de garde sera disponible;

ATTENDU la programmation préparée par le directeur des loisirs laquelle est annexée aux présentes;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la programmation telle que présentée.

154-2012

ACHATS D'ÉQUIPEMENTS (SOUMISSIONS)

Deux (2) soumissions reçues :

➤ Le Groupe Sports-Inter plus	6 745,36 \$
➤ Distribution Sports Loisirs	6 994,38 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'achat à Le Groupe Sports-Inter plus pour le prix de 6 745,36 \$, taxes incluses.

VARIA

SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

155-2012

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Quatre (4) soumissions reçues :

	Lot # 1	Lot # 2	Lot # 3
➤ Serge Legendre	132,00 \$	142,00 \$	201,00 \$
➤ Julien Hardy	N/A	N/A	291,00 \$
➤ Alex Papineau	100,50 \$	135,50 \$	135,50 \$
➤ Yves Gauthier	125,00 \$	125,00 \$	200,00 \$

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter les soumissions reçues et d'accorder la vente pour les lots n^{os} 1 et 2 à monsieur Serge Legendre au prix de 274,00 \$ et le lot n^o 3 à monsieur Julien Hardy au prix de 291,00 \$.

Le bois devra être sorti avant le 01 juillet 2012 et le paiement devra être effectué au préalable.

Toutes les taxes applicables sont en sus.

156-2012

VENTE DU CHALET 64 RUE DU BATEAU, LOT 3 591 624 (BÂTIMENT SEULEMENT)

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MAI 2012

ATTENDU QU'aucune soumission n'a été recue pour la vente du chalet (bâtiment seulement) situé au 64 rue du Bateau, lot 3 591 624, publiée dans le journal L'Avis Municipal n° 157;

ATTENDU QU'il est requis de procéder à la démolition dudit chalet afin de poursuivre le projet d'une aire ou d'un parc municipal;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'autoriser M. Stéphane Milot, directeur des travaux publics, à procéder à la démolition du chalet, lot 3 591 624.

CLUB DE SOCCER DE SAINTE-CROIX

157-2012

DEMANDE D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL

ATTENDU la demande du Club de soccer de Sainte-Croix datée du 25 avril 2012 concernant une demande de représentant municipal à leur conseil;

ATTENDU QUE ledit conseil est composé de membres bénévoles et qu'il serait bien qu'un représentant municipal élu ou non soit présent sur le conseil du club afin d'être au courant de ce qui se passe au niveau du soccer dans la municipalité;

ATTENDU QU'il est loisible à la municipalité de participer à ce conseil;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de nommer monsieur Gérald Plamondon, directeur des loisirs, pour agir sur ledit conseil.

PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006

- Informations sur le système de réfrigération du centre culturel et sportif.
- Informations sur une borne-fontaine rue Principale.

158-2012

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de lever la présente séance à 21 : 15 heures.

Jacques Gauthier
Maire

Bertrand Fréchette
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.